

BUREAU FEDERAL

Réunion du 9 Juin 2006 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Serge GERARD,
Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT, Alain SERRI,
Jean-Pierre SIUTAT.

Excusé : M. Jean-Pierre HUNCKLER.

Invités : M. André NOUAIL.

Assistent : Mme Céline PETIT - MM. Dominique LATTERRADE (représentant le DTN),
Fabrice CANET et Didier DOMAT.

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI communique le nombre de licenciés à ce jour : 451.785, soit environ + 0,86% par rapport à l'année dernière. Il faudra faire une analyse minutieuse des résultats en étudiant les baisses relevées dans certaines catégories.

Le challenge des licenciés a été arrêté, les résultats sont les suivants :

1 ^{er} :	Comité du Bas Rhin	11 ^{ème} :	Comité du Lot et Garonne
2 ^{ème} :	Comité du Haut Rhin	12 ^{ème} :	Comité de la Nièvre
3 ^{ème} :	Comité de Loire Atlantique	13 ^{ème} :	Comité de Drôme Ardèche
4 ^{ème} :	Comité du Tarn	14 ^{ème} :	Comité de Vendée
5 ^{ème} :	Ligue de Guyane	15 ^{ème} :	Comité de l'Isère
6 ^{ème} :	Comité du Loir et Cher	16 ^{ème} :	Comité du Jura
7 ^{ème} :	Comité du Maine et Loire	17 ^{ème} :	Comité de Seine Maritime
8 ^{ème} :	Comité du Finistère	18 ^{ème} :	Comité d'Eure et Loire
9 ^{ème} :	Comité des Vosges	19 ^{ème} :	Comité de l'Ain
10 ^{ème} :	Comité du Pas de Calais	20 ^{ème} :	Comité de Savoie

Un projet sur Internet est à l'étude : proposer la création de clubs sous la forme de jeu.
Une présentation sera faite au Bureau Fédéral de Septembre 2006.

Concernant l'immobilier, la vente du 3^{ème} étage à la LNB (280 m²) et le rachat du 2^{ème} étage à la Ligue d'Ile de France (106 m²) seront concrétisés lors de l'Assemblée Générale de Saint Malo. Une étude est en cours pour trouver une solution d'agrandissement de la FFBB (éventuellement acquisition de locaux dans l'immeuble voisin).

Un mail a été expédié aux Membres du Bureau Fédéral, évoquant les problèmes de protocole. Les Elus doivent être respectés dans leur démarche au niveau des Ligues, des Comités et des clubs. En retour, ils doivent adopter une conduite irréprochable lors des déplacements et représentations.

La Fédération versera les aides consenties à la Ligue Régionale de la Corse à la réception des documents financiers certifiés.

La liste des licenciés de Wallis et Futuna a été communiquée (201 licences).

Variation de personnel :

- Lionel MOYET, coordonnateur des emplois aidés, va reprendre son poste de Conseiller Pédagogique. Son remplacement est en cours.
- Une archiviste va être embauchée pour s'occuper du Musée du Basket (mission de 8 mois). Cette personne travaillera également sur l'organisation du 75^{ème} anniversaire FFBB / FIBA et notamment les rencontres des équipes de France Masculine et Féminine (début juillet 2007).
- Un recrutement est en cours pour trouver une personne s'occupant des statistiques et d'un Atlas géomarketing du terrain.
- Philippe URIE est employé à l'INSEP, en tant qu'assistant.

2. Informatisation des Clubs.

Yvan MAININI : dans le cadre du projet de la FFBB de mettre le "Club" au centre de ses préoccupations, une étude est en cours pour améliorer les problèmes de communication, via Internet. Pour commencer, 500 clubs vont recevoir une proposition de dotation informatique à un tarif très intéressant (installé par le fabricant, avec une garantie de 3 ans sur site), avec un accès Internet.

Autre projet : mettre en place dans chaque club créé, un ordinateur et un accès Internet gratuit, avec restitution du matériel si arrêt de l'activité dudit club.

3. Demande de Recours Gracieux : Nantes Rezé Basket 44, l'AS Villeurbannaise et l'AS Ifs.

Yvan MAININI : les récentes décisions prises pour la NF1 sont contestées, notamment les 3 clubs descendants à savoir Nantes Rezé Basket 44, l'AS Villeurbannaise et l'AS Ifs. Leur avocat a informé la FFBB qu'il avait saisi le Tribunal Administratif de Marseille.

Un débat s'instaure.

Le Bureau Fédéral décide de rejeter le recours gracieux des groupements sportifs d'IFS, NANTES REZE et VILLEURBANNE.

4. Informations sur la NF1.

Marie-Noëlle SERVAGE fait le point :

Le club de Sceaux a émis, ce jour, le souhait d'évoluer en NF2. Le repêchage s'effectuera de la manière suivante (après avis de la Commission Contrôle de Gestion), dans l'ordre prévu par les règlements :

Le 12^{ème} : Ifs (avis favorable de la CCG), le club n'a pas encore fait connaître sa position.

Le 13^{ème} : Nantes Rezé Basket 44 : le club a donné son accord mais présente un passif (avis favorable de la CCG).

Le 14^{ème} : AS Villeurbannaise (avis réservé de la CCG).

La décision définitive sera communiquée la semaine prochaine.

5. Demandes d'union en dérogation (équipe 2).

Roselyne BIENVENU expose les demandes qu'elle a reçues, et pour lesquelles le Bureau Fédéral doit se prononcer :

- Cognin La Motte Savoie Basket (1^{ère} équipe accède à la NM3 et un souhait pour une 2^{nde} équipe en Championnat Départemental) : avis défavorable de la Commission.

Refus du Bureau Fédéral.

- Nîmes : extension d'union (1 équipe en NF3, 2^{ème} équipe en entente au niveau régional. Puisque ce n'est plus possible, règlementairement, le souhait est de proposer une 2^{ème} équipe en union) : avis défavorable de la Commission.

Accord du Bureau Fédéral pour 1 année de dérogation, en entente, sous réserve de la présentation d'un Projet d'école de Minibasket.

*** Point sur les demandes d'unions.**

La procédure mise en place a bien fonctionné pour environ 1/3 des demandes, les autres dossiers ont des pièces manquantes. Le suivi des dossiers est correctement réalisé. Une aide a été proposée aux clubs en difficulté pour la rédaction de leurs dossiers.

Les résultats seront communiqués le 16 Juin 2006.

6. Finances.

Rémy GAUTRON donne un état du budget 2005/2006. Il sera clôturé le Vendredi 16 Juin 2006. Le budget prévisionnel sera présenté au Bureau Fédéral du 23 Juin 2006 à Saint Malo.

- Clubs non à jour financièrement.

Rémy GAUTRON liste les clubs non à jour, financièrement :

Caen BC – Carqueiranne - Cavigal Nice – Cergy Pontoise – Challans – Challes les Eaux – Cherbourg – Costa Verde – Le Portel – Limoges ABC – Lyon Cro – Mourenx – Poissy –

Porto Vecchio – Rodez – Sarcelles – SIG Strasbourg – Tarbes – Toulouges – US
Templaise – Valence Condom – Villeneuve d'Ascq.
Pour un total de 105.266,64 €.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une mise en demeure soit effectuée, par le Secrétaire Général, auprès de ces clubs en leur rappelant l'article 514 des règlements généraux.

7. Point sur l'Assemblée Générale de Saint Malo – 24 Juin 2006.

Serge GERARD informe que l'organisation de la manifestation suit son cours, il n'y a pas de problèmes particuliers à signaler.

Il faut cependant étudier le problème de place pour l'organisation du Forum.

8. Désignation d'un représentant à l'Association des employeurs du milieu fédéral.

Dans le cadre de la négociation de la Convention Collective des Métiers du Sport, il faut faire la proposition d'un représentant à l'Association des employeurs du milieu fédéral.

Le Bureau Fédéral propose Thierry BALESTRIERE.

9. Affaires en cours : CNOSF.

- Information sur la proposition de conciliation de l'AVENIR 2000.

Frédéric JUGNET rappelle les faits : Le club requérant conteste, plus précisément, la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB, en date du 31 Mars 2006, lui infligeant la perte par pénalité des rencontres LUCIOLE c/ AVENIR 2000 du 6 Janvier et AVENIR 2000 c/ USR du 13 janvier 2006, comptant respectivement pour la coupe de la Guadeloupe et le championnat régional senior masculin de la Ligue de Guadeloupe.

Proposition de conciliation : Le Conciliateur propose à l'Association AVENIR 2000 de s'en tenir à la décision contestée.

Alain SERRI : il faut noter une inflation inquiétante du nombre d'Appels cette saison (plus de 100). Actuellement les peines encourues ne risquent pas d'être aggravées, et ce n'est pas très dissuasif. La solution serait d'appliquer l'Appel Incident sur la sanction de première instance.

Une discussion s'engage.

Pierre COLLOMB : il faut désigner un élu, responsable de ce dossier, afin de savoir si l'appel incident est nécessaire.

Alain SERRI : Il faut faire une étude, réfléchir sur la solution à proposer et la procédure à adopter.

Pierre COLLOMB est proposé pour suivre ce dossier.

Accord du Bureau Fédéral.

10. Calendrier Administratif 2006/2007.

Frédéric JUGNET donne les modifications effectuées depuis la dernière parution :

- Bureau Fédéral le Vendredi 13 Octobre 2006 (Open de la LFB).
- Comité Directeur à Nancy les 9 et 10 Février 2007 (Semaine des As).
- Bureau Fédéral les 14 et 15 Avril 2007 (Tournoi de la Fédération).

Le Bureau Fédéral initialement prévu le 7 Juillet 2006 est annulé (pas de points urgents portés à l'ordre du jour).

11. F.B.I.

Claude AUTHIE : FBI redémarre le 13 juin et sera en test jusqu'au Lundi 19 juin 2006.

Il informe que les championnats handisport Nationale A et B et les 5 poules de Nationale 2, vont être intégrés sur le logiciel FBI, ainsi que sur le site Internet de la FFBB. Cet ajout a été effectué à la demande de la Fédération Handisport. Un budget prévisionnel de 2000 € est nécessaire.

Accord du Bureau Fédéral.

Niveaux pour l'arbitrage.

Le classement était réalisé de A à Z en fonction des divisions arbitrées. La CFAMC souhaite modifier les niveaux. Avec la modification, il y aura donc 10 niveaux au lieu des 27 existants.

Accord du Bureau Fédéral.

Les CDAMC et les CRAMC devront ressaisir les niveaux de pratique de tous leurs officiels.

12. Ordre du Jour du Comité Directeur du 25 Juin 2006 à Saint Malo.

Frédéric JUGNET : ce sera l'Ordre du Jour habituel et statutaire. Il faudra ajouter :

- Désignation des 5 personnes composant le Groupe d'Ethique National.
- Désignation du chargé d'instruction.
- Composition de la Commission de Dopage : mise en conformité.

13. Questions diverses.

Claude AUTHIE expose le Vœu de la Ligue Ile de France qui souhaite pouvoir intervenir et faire des modifications sur les fautes techniques dans la base FBI.

Refus du Bureau Fédéral.

Yvan MAININI : organisation du TIZ à la Roche sur Yon les 8 et 9 Juillet 2006, avec la prise des statistiques sur l'ensemble des rencontres. La même démarche sera effectuée sur les TIC et TIL de la saison prochaine.

Un débat s'engage sur les Tournois Inter Comités et les Tournois Inter Ligues.
Une étude doit être effectuée pour modifier la formule des TIC et des TIL.

Jean-Pierre SIUTAT expose le cas d'une joueuse de Tarbes qui a été contactée pour intégrer le Centre Fédéral du Basket à l'INSEP, sans que son club d'origine en soit informé.

Françoise AMIAUD : un article est paru sur Sonia ROLLAND, dans lequel elle apparaît en tenue de l'Equipe de France de Basket. Les autocollants et les affiches de l'Equipe de France Masculine (Championnat du Monde au Japon) sont disponibles.
Elle a assisté au tournoi de la Mie Câline, qui s'est très bien déroulé.

Serge GERARD : dernière semaine de réunion pour la Commission Contrôle de Gestion (les 12, 13 et 14 Juin 2006).

Prochain Bureau Fédéral le 23 Juin 2006 à Saint Malo.